



promotion sans avenant a mon contrat

Par **MAXIME**, le **07/01/2011** à **13:34**

bonjour,actuellement salarié dans le transport voila un an que mon employeur m'a promus agent de maitrise mais voila ma feuille de paie a évoluée en tant que statut et salaire mais il refuse de me faire un avenant a mon contrat detaillnant mes taches et responsabilités en tant que responsable pretextant qu'il n'a pas eu le temps... est il en accord avec la legislation ou est il obligé de le faire ... si oui quel texte puis je lui presenter afin de le mettre face a ses responsabilites...merci pour tout ...cordialement

Par **P.M.**, le **07/01/2011** à **13:53**

Bonjour,
C'est essentiellement la Convention Collective applicable qui peut créer une telle obligation formelle...